



© Carte postale, archives départementales des Yvelines



# Phase 1 Diagnostic

## Plan de paysage de Saint-Quentin-en-Yvelines

18/07/19

**« Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »**

*Convention européenne du paysage, adoptée le 20 octobre 2000*



Atelier avec les membres du Cotech, le 15/02/19

### **L'équipe du plan de paysage**

L'équipe du plan de paysage se caractérise par sa **pluridisciplinarité**. Elle est constituée de :

- L'Atelier Polis, mandataire de l'équipe, regroupe des profils d'ingénieurs paysagistes et d'urbanistes passionnés par la reconnaissance et le projet de paysage.
- L'Atelier de l'Ours apporte une expertise spécifique sur les paysages nourriciers de la communauté d'agglomération et un soutien transversal pour l'orientation stratégique du Plan de Paysage.
- L'Atelier Faye apporte son expérience et sa connaissance fine des enjeux et des acteurs locaux. Elle anime les réunions

avec la maîtrise d'ouvrage et des ateliers stratégiques permettant une conception progressive et partagée du plan de paysage.

- Sociotopie permet l'identification des typologies d'acteurs qui alimentent le diagnostic par leurs différentes visions du paysage.

### **Les objectifs du plan de paysage**

Le plan de paysage est un outil qui vise **une meilleure prise en compte des paysages dans les projets locaux**.

Le plan de paysage est un outil de connaissance du territoire sous divers angles techniques, c'est aussi un outil passionnant qui peut rassembler des acteurs divergents et permettre de créer **un projet commun**.

La notion de paysage est ouverte, elle

s'appuie sur l'exploration des couches historiques pour comprendre et retrouver le sens de ce qui nous environne.

Cette notion questionne aussi la dynamique actuelle du territoire, des acteurs économiques et des habitants afin de mettre en lumière les opportunités d'évolutions et **les aspirations collectives qui nourriront le projet de paysage.**

Au travers d'une approche prospective, le paysage permet également de visualiser l'impact des choix collectifs envisageables et d'aborder les thématiques **clefs** pour les communes et le territoire de l'agglomération (se loger, se déplacer, se divertir, etc).

Le plan de paysage est enfin **un outil opérationnel** permettant de hiérarchiser les projets afin de maximiser la cohérence et la pertinence de l'action publique. Ces actions pourront faire appel à différents acteurs, domaines de compétences, et différentes temporalités que nous définirons avec un maximum de précision pour chaque action envisagée.

## **Méthode**

Agir pour la qualité des paysages suppose en premier lieu de bien les connaître. Certains documents permettent déjà d'approcher les paysages comme l'Atlas des paysages des Yvelines, ou le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), ou encore l'étude Trames Vertes et Bleues. Le présent rapport s'appuie et complète ces études.

L'équipe s'est aussi attachée à mettre le paysage en débat par la mise en place d'une plateforme collaborative. Nous essayons donc ici, si tant est que cela soit possible, de restituer les temps d'échange et d'émulation

collectifs qui participent à la formation d'une culture paysagère commune.

Ce travail de diagnostic s'est étendu sur **une durée de 6 mois**, période employée pour :

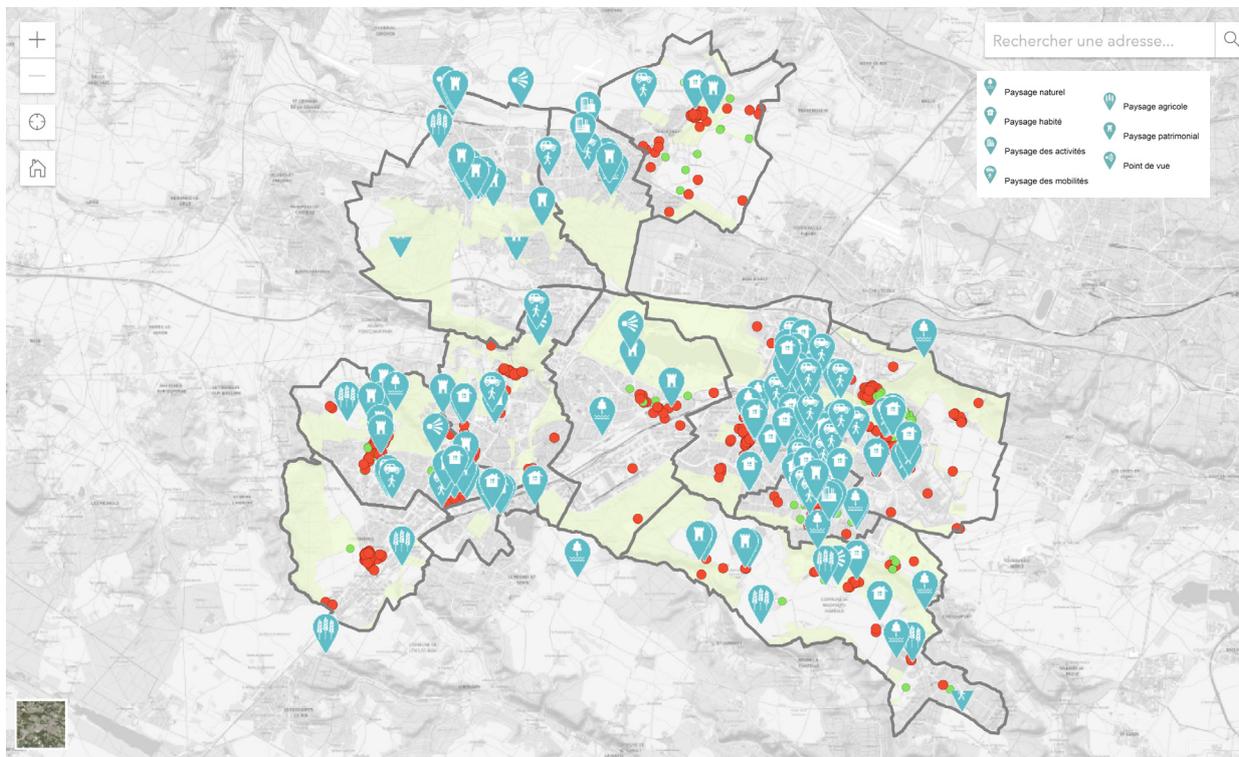
- L'organisation de la démarche participative afin de recueillir la perception des paysages des différents acteurs (habitants, élus, techniciens, etc) et amorcer d'une synergie autour du paysage.
- L'élaboration du diagnostic pluri-thématique et multiscalair contribuant à établir une base de connaissances précises et localisées des caractéristiques paysagères de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui s'appuie sur la définition des unités paysagères et des premiers enjeux.
- L'intégration des études et projets ayant une influence sur les paysages de l'agglomération.

## **Les prochaines étapes**

Première étape d'une aventure de près de 16 mois, le **diagnostic** laisse ensuite place à la phase d'**objectifs de qualité paysagère**, appelé aussi «stratégie paysagère», qui constitue l'étape de formalisation du projet de paysage.

Sur la base de la matière mise à jour par le diagnostic et des premiers enjeux soulevés lors de cette étape de définition de stratégie paysagère, il s'agit de faire des choix et d'articuler des objectifs de qualité paysagère pour demain.

La définition d'un projet partagé, reflétant les aspirations des Saint-Quentinois en matière de paysage, sera suivie par la construction d'un **plan d'actions** permettant de forger des outils concrets pour guider l'évolution sur le temps long des paysages.

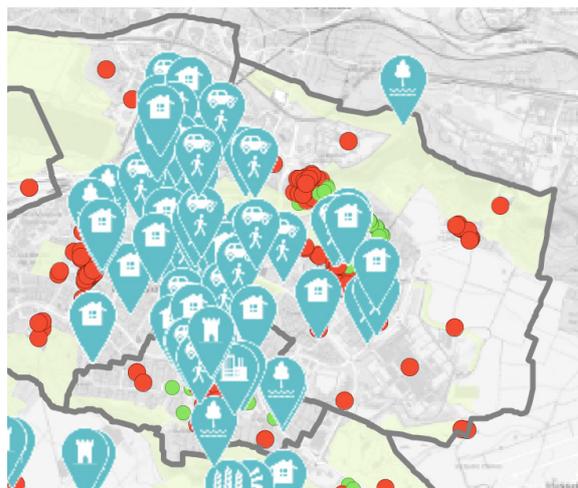


Carte interactive accessible sur le site [paysage.sqy.fr](http://paysage.sqy.fr)

### Le site et la carte interactive

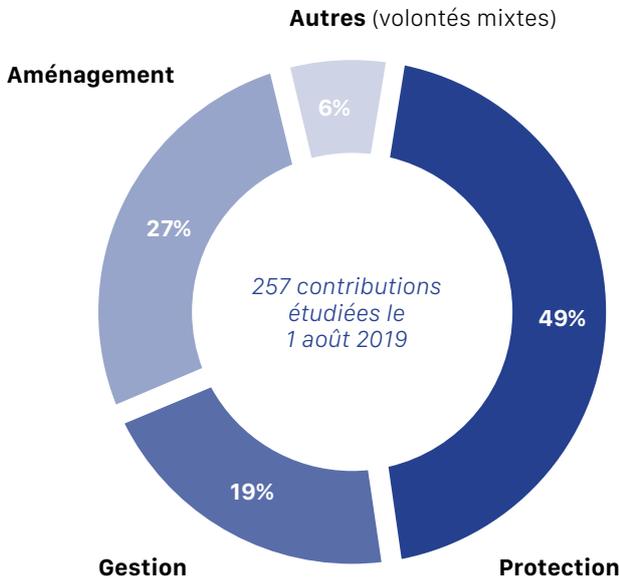
Cet outil aura permis la participation d'un grand nombre de Saint-Quentinois et la classification des contributions selon plusieurs thématiques. Cette méthodologie a été travaillée en amont avec Arx It, afin d'amender le diagnostic. Après l'exploitation de ces données, on remarque une forte densité d'opinions autour de Guyancourt et Montigny-le-Bretonneux et nombreuses réponses sur le centre-ville de Maurepas. Mais cependant, on remarque le peu de réponses à propos des espaces naturels à conserver : lacs, forêts, plaines agricoles. Parfois, certaines remarques semblent anecdotiques, mais intéressantes sur l'avenir de ce territoire. En revanche, les

contributeurs attirent notre attention sur la nuisance visuelle et la difficulté à se déplacer au sein de l'agglomération.



Participation concentrée autour de Voisins-le-Bretonneux, Montigny-le-Bretonneux et Guyancourt.

## Typologie des actions recensées sur la plateforme en ligne



L'analyse des données récoltées révèle :

- Des attentes fortes quant à la protection des patrimoines naturels et architecturaux reconnus comme des composantes majeures du cadre de vie de la communauté d'agglomération.
- L'envie de requalifier des espaces publics pour améliorer leur dimension sociale, leur potentiel nourricier, leur biodiversité, leur esthétique.
- Des points noirs, mais également des potentiels, identifiés pour encourager le développement des liaisons douces.
- Le relevé d'affichages publicitaires intempestifs (arguments sécuritaires, pollution lumineuse et visuelle)
- Dans une moindre mesure, une mauvaise gestion ponctuelle des déchets pointée dans certains espaces publics.
- Par ailleurs, les notions de biodiversité, d'agriculture et de climat sont évoquées.

Comment étendre les enjeux de la protection au-delà d'un cadre esthétique et patrimonial et donner un sens global aux projets d'aménagement souhaités dans la communauté d'agglomération ?

## Thématiques des actions recensées sur la plateforme en ligne

